



DÉLIBÉRATION

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU CD13 – EMBELLISSEMENT DES PAYSAGES DE PROVENCE 2023 ENFOUISSEMENT RÉSEAUX DE COMMUNICATIONS CH. DU CROS DE CABANE

L'an deux mille vingt-trois, **le 4 avril**, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de **BELCODÈNE**, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de **M. Patrick PIN**, Maire de la Commune.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : **19**.

Date de Convocation du Conseil Municipal : **28/03/2023**.

Présents : **Patrick PIN, Jean-Robert DAGORN, Gabriel SCHANG, Évelyne COQUERAN, Pierre TAGLIAFERRO, Jean-Noël BISACCIA, Patrick VAN MOERKERCKE, Gilles COLLOMB, Nathalie CRESPIY, Julie MACHET, Gilbert CIAMPI, Antoine DUPLA, Claudia CUORDIFEDE, Valérie SCOTTO DI CESARE.**

Absents : **Barbara GANGI**

Procurations : **Laurent JULLIEN a donné procuration à Jean-Robert DAGORN, Audrey CICCARIELLO a donné procuration à Evelyne COQUERAN, Sandrine MAROC a donné procuration à Gabriel SCHANG, Jean-François BERNARD a donné procuration à Claudia CUORDIFEDE**

Secrétaire de séance : **Evelyne COQUERAN**

N°2023-022

Vu la délibération n°2022-065 permettant la signature d'une convention avec le SMED13 pour l'enfouissement des réseaux de communication électroniques, Monsieur le Maire souhaite demander une subvention au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône au titre de l'embellissement des façades et des paysages de Provence par la mise en technique discrète des réseaux EDF et TELECOM.

**Sur proposition de M. le Maire,
Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,**

SOLLICITE l'aide du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, au titre de l'embellissement des paysages de Provence par la mise en technique discrète des réseaux EDF et Telecom.

ADOPTE le plan de financement suivant :

Montant H.T. du Projet :	79 410.00 €
Aide du Département (30% du HT) :	23 823.00 €
Autofinancement de la commune :	55 587.00 €
TVA financée par la Commune :	<u>15 882.00 €</u>
Montant total TTC :	95 292.00 €

Echéancier prévisionnel : 2^e semestre 2023

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette demande.

**Conforme au registre des délibérations,
Belcodène, le 04 avril 2023.**

**Le Maire,
Patrick PIN**

**La secrétaire de séance,
Evelyne COQUERAN**